

ABO-Group Environment annonce l'intention de son actionnaire de contrôle de céder une partie de ses actions afin d'augmenter le flottant

Gand, le 23 février 2026 – 20 h 00 Communiqué de presse / information réglementée - information privilégiée

ABO-Group Environment (Euronext Bruxelles et Paris: ABO) (la **Société**) a été informée par son actionnaire de contrôle et CEO, monsieur Frank De Palmenaer, de son intention de réaliser, après la publication des résultats annuels de la Société (prévue le 27 mars 2026), un ou plusieurs placements d'actions de la Société pour un montant total d'environ 5 millions d'euros, sous réserve des conditions de marché et des réglementations applicables.

La Société a décidé de soutenir les placements envisagés. Ce soutien consiste à offrir aux investisseurs potentiels la possibilité de consulter le management de la Société et, en cas de demande, de réaliser une due diligence limitée «high level» sur la Société.

La Société estime que l'augmentation du flottant pourrait accroître son attractivité en bourse. Le contrôle de la Société ne sera pas affecté par ces placements, étant donné que selon la notification de transparence la plus récente en date du 15 octobre 2025, monsieur Frank De Palmenaer détient 89,95% des droits de votes.

Monsieur De Palmenaer a précisé que le produit du placement sera utilisé pour régler des discussions avec un créancier privé en remboursant une partie de ses dettes privées pour lesquelles il avait donné des actions d'ABO-Group en gage. Cet accord profitera à la Société, compte tenu de son implication dans ces discussions, telle que décrite dans le rapport annuel de 2024 (voir 2.26 des notes relatives aux états financiers consolidés audités: risques) et les chiffres semestriels de 2025 (voir section 2 des notes relatives aux états financiers consolidés non audités: autres risques). La Société conteste toujours toute qualité de co-débiteur et avait interjeté appel contre cette décision judiciaire. La procédure d'appel est actuellement en cours. Un remboursement de la dette due par monsieur De Palmenaer libérera immédiatement la Société de toute qualité de co-débiteur et mettra fin à la procédure d'appel. Le fonctionnement opérationnel et les perspectives de la Société ne sont pas impactés.

La Société continuera de suivre la situation et communiquera au marché tout nouveau développement significatif, le cas échéant.

À propos d'ABO-Group Environment

Fondé en 1995 en tant que bureau de conseil spécialisé en études de sol, ABO-Group est devenu un bureau d'ingénierie international spécialisé dans tous les aspects de l'environnement et des sols : qualité, réutilisation et assainissement, géotechnique et surveillance, écologie et patrimoine culturel.

ABO-Group opère via ses filiales semi-indépendantes en Belgique, en France et aux Pays-Bas. Avec plus de 850 experts, le groupe dispose de la technologie, de l'expertise et de l'envergure nécessaires pour offrir des solutions complètes pour les projets les plus exigeants. Ses clients sont actifs dans des secteurs tels que la construction, les infrastructures, l'exploitation minière et les matières premières, l'énergie et l'eau, couvrant toutes les étapes, de l'évaluation et la conception à l'exécution et la maintenance.

ABO-Group Environment est cotée sur Euronext Bruxelles et Euronext Paris.

Pour une description plus détaillée des activités d'ABO-Group Environment, visitez le site <https://www.abo-group.eu>.

Pour plus d'informations :

Els De Keukelaere

DF ABO-Group Environment

els.dekeukelaere@abo-group.eu

T.: +32 (0) 475 327 766

Ce communiqué de presse est disponible sur notre site web :

<https://www.abo-group.eu/fr/investisseurs/communiques-de-presse/>